

Cahiers d'histoire de Deux-Montagnes

Vol. 3 N° 3 Mai 1980



(4)

Mémoires

du

Curé Paquin

(1831 à 1843)

4ième partie

Introduction

La Société d'histoire de Deux-Montagnes Inc. est heureuse de présenter à ses lecteurs une quatrième tranche des "Mémoires" du curé Jacques Paquin de Saint-Eustache. La période dont il est question dans le présent extrait touche spécifiquement l'année 1837, du mois de mai à la veille du 14 décembre, journée des troubles à Saint-Eustache.

Le curé Paquin raconte la cérémonie de la bénédiction de l'église de Saint-Laurent le 23 mai 1837 et le banquet habituel qui a suivi la cérémonie religieuse. Il est aussi question de l'arrivée à Montréal des premiers frères des Ecoles de la Doctrine chrétienne le 7 septembre de la même année. L'auteur décrit longuement la fondation de cet ordre religieux et les problèmes vécus lors de la révolution française de 1789.

Outre ces deux événements, l'auteur nous raconte la nomination de Monseigneur M'Donald, évêque de Charlottetown et celle de Monseigneur Ignace Bourget, coadjuteur de l'évêque de Montréal. C'est précisément lors du banquet d'intronisation de ce dernier, le 25 juillet 1837, que Monseigneur Jean-Jacques Lartigue aurait lancé sa menace d'excommunication à l'endroit de tous ceux qui s'élèveraient contre le pouvoir civil établi. L'histoire nous montre que, par la suite, le clergé s'inspirera de cette allocution pour refuser la sépulture des Patriotes en terre sacrée: Jean-Olivier Chénier attend toujours que cette interprétation soit rectifiée pour pouvoir voir ses cendres déposées dans

un lieu béni.

Avant de se lancer dans le récit de la période des troubles de 1837, le curé Paquin nous rapporte quelques incidents qui se sont déroulés à l'occasion de l'accession de la reine Victoria au trône d'Angleterre. En effet, dans certains coins du Bas-Canada, quelques "têtes chaudes" ont tenté d'entraîner la population dans un mouvement de contestation aux manifestations de joies suscitées par le couronnement d'une nouvelle souveraine. Après avoir erré longuement sur quelques faits divers, le curé Paquin aborde enfin la question des troubles non sans essayer d'en donner des considérations personnelles. Les événements racontés revêtent donc un aspect très subjectif, mais ils nous sont quand même présentés avec un volume d'anecdotes jusqu'ici inédites et surprenantes.

Le récit de cette période débute par la dernière convocation du 16e Parlement du Bas-Canada par Lord Gosford en août 1837. Suite à l'échec de la démocratie, Gosford devra gouverner seul. Ce bon Monsieur sera débordé par les événements et, à partir du 26 août 1837, les événements vont se bousculer dans l'anarchie la plus complète.

Le clergé tente de réagir par le mandement de Mgr Lartigue le 24 octobre, mais il est déjà trop tard; les esprits sont tellement survoltés que désormais seul un affrontement pourra réduire les tensions. Les forces en présence s'organisent: les Fils de la Liberté et le Doric Club sont fondés. Partout il y a agitation: les campagnes sont le théâtre d'activités peu usuelles; pour rallier les gens à leur cause, tous les moyens sont bons. On mutile les animaux, on brûle les granges, on multiplie les accusations, on organise de nombreuses assemblées publiques pour tenter de soulever le peuple. Tant de soulèvements et tant de discours débouchent finalement sur l'affrontement. Après quelques

étincelles et quelques chicanes de rues, on va se battre pour le vrai: Saint-Denis, Saint-Charles, Saint-Eustache.

Après la victoire de Saint-Denis et celle de Saint-Charles, le curé Paquin laisse échapper quelques paroles qui brouillent les cartes à son sujet. Ce dernier semble dire ici que la population de Saint-Charles et du Bas-Canada aurait certainement gagné toutes les batailles si elle avait été bien commandée; de plus il laisse entrevoir que la population des campagnes aurait pu emboîter le pas si... Cependant les campagnes ont aussi fourni des "volontaires" pour faire opposition aux insurgés. Saint-Eustache a même fourni 84 volontaires... Le petit "curé de campagne" semble avoir de la difficulté à camoufler ses sentiments. Y aurait-il divergence entre ce que le curé Paquin a fait et ce qu'il pensait?

Dans une prochaine publication de ces cahiers, la Société d'histoire de Deux-Montagnes Inc. vous présentera un autre extrait traitant spécialement des journées du 14 et 15 décembre 1837 à Saint-Eustache et à Saint-Benoit.

Bonne lecture à tous

Claude-Henri Grignon

CHAP. II

Pendant que la politique (1) agitait partout les brandons de la discorde et soulevait les passions des masses contre le Gouvernement l'Eglise du Canada toujours paisible et amie de ses enfans étendait ses bienfaits sur le peuple et répandait ses rameaux verdoyans sur plusieurs endroits nouvellement préparés à recevoir des Eglises, des maisons d'éducation et des missions dans les townships et dans les pays sauvages ainsi que des bâtisses nouvelles d'églises dans plusieurs paroisses anciennes.

A St Laurent qui est à deux lieues de Montréal on fit le 23 mai 1837. la consécration d'une nouvelle église bâtie sur l'emplacement de l'ancienne mais beaucoup plus grande et plus riche: elle (...) (2) toute en pierre de taille, d'architecture gothique avec deux tours assez hautes ainsi que le portail et le corps de l'Eglise. Mais les portes et les chassises sont trop bas trop petits et gâtent absolument un très beau fond.

Mgr J.J. Lartigue fit la cérémonie de la consécration de cette Eglise; Mr Primeau Curé de Varennes chanta la grand-messe et Mr. Leroy (3) professeur de Rhétorique (4) au Collège de Montréal étala ses fleurs dans un discours d'occasion. Mr Quiblier Supérieur du Séminaire en qualité de Seigneur de cette paroisse dont la Seigneurie relève du Séminaire de Montréal, donna un superbe pain bénit. Ce pain formait une très haute et large pyramide de pâtisserie ornée de quatre colonnes de même matière avec tous les ornemens que les pâtissiers peuvent donner à ces fragiles bâtisses de pate. Le sommet de ce pentagone était surmonté d'une impériale en forme de -----

(1) "Consécration de l'Eglise de St Laurent 1837" (inscription dans la marge)

(2) Il manque un mot dans le manuscrit original (n.d.l.r.)

(3) "Eglise de St Damase 1837" (inscription dans la marge)

(4) Ce paragraphe est rayé de 2 traits dans le manuscrit original (n.d.l.r.)

colonne des plus riches, des plus élégantes et le chef d'oeuvre de la pâtisserie. Mr Quiblier le présenta lui-même à l'offrande avec une étolle et un cierge à la main d'une énorme grandeur et hauteur. La collecte fut abondante et consacrée à aider la fabrique à faire achever l'intérieur de cette église qui est l'ouvrage du Curé Mr St Germain.

Une belle musique exécutée par la bande des Amateurs du Collège de Montréal dont nous avons déjà loué l'habilité sous la direction de Mr Bruney organiste de Montréal et Mr Cary de la Band du 31e Rég't. La foule accourue de la ville et des campagnes était immense et n'eut qu'à s'applaudir d'avoir assisté à cette intéressante cérémonie.

De l'autre coté du fleuve peu de tems après cette consécration Mr Demers Grand Vicaire et Curé de St Denis alla faire la bénédiction d'une église neuve dans la nouvelle paroisse de St Damase démembrement de St Hyacinthe. Mr Quintal curé de Beauharnois ci-devant curé de cette paroisse chanta la messe et Mr St Germain curé de St Laurent prêcha. Cette église grande et belle a été bâtie sous la direction (1) de Mr Frs Xavier Brunet curé de cette paroisse.

D'autre part la Ville de Montréal fit une acquisition bien précieuse dans le tems que nous parcourons, le 7 septembre 1837. dans la réception de quatre frères de l'incomparable institut des Ecoles de la doctrine chrétienne qui vinrent établir une école à Montréal à la demande et aux frais du Séminaire de Montréal auquel la ville et le pays en général lui doivent une grande reconnaissance pour un si grand bienfait.

(1) "Ecoles de la doctrine chrétienne" (inscription dans la marge)

Ces quatre bons frères étaient Mr Hiedont le directeur de l'école et MM. Adellestus, Rambeau et Euverte. En 1839. deux autres frères savoir MM. Onésime et Sélizaire vinrent rejoindre ceux ci. MM. le Comte de Charbonnel, Challebos et Villeneuve Sulpiciens français arrivèrent au Séminaire de Montréal dans le même tems que ces deux derniers frères de la doctrine chrétienne.

Ces Ecoles de la doctrine chrétienne devinrent justement célèbres dans l'ancien et le nouveau monde avaient été fondées en France en 1679 par un St Prêtre Chanoine de Notre Dame de Rheims, Mr J.B. de la Salle. Ce Mr était né dans cette ville le 30 avril 1651. et mourut à Rouen le vendredi St 1719. après avoir mené une vie de bonnes oeuvres et des plus beaux exemples de pénitence et des plus Stes pratiques de la vertu.

Le premier noyau de ces Ecoles qui comme le grain de sénévé produisit cet arbre immense ou les habitans de l'air venaient se reposer sur ses branches et qui couvrit de son ombre tant de milliers de jeunes enfans fut établi à Rheims sous le nom d'école de St Jacques chez le Curé de St Maurice et tenu d'abord par un maître d'école nommé Niel qui l'abandonna bientôt et devint par la suite l'injuste persécuteur de Mr de la Salle. Ce fut une raison pour Mr de La Salle de transporter son Ecole ou plutot (1) en forma une nouvelle dans St Yor qui devint célèbre et fut longtems le chef lieu des Ecoles Chrétiennes. Il fonda ensuite un pensionnat à Vaugirard près de Paris. C'est alors qu'il rédigea ces règles si sages et si austères de cette communauté qui en firent une maison de prodiges et de bénédiction. Mr de La Salle fut (...) comme fondateur et comme l'homme le plus éclairé de son siècle le Directeur de cette communauté mais c'était malgré son humilité:

(1) "Ditto" (inscription dans la marge)

(...) Mot illisible (n.d.l.r.)

il voulut qu'un des frères prit sa place et ce fut le frère L'Heureux. Il faut lire dans la vie de ce St Homme écrite par le P. Jésuite Claude Garreau publiée à Paris pour la 10e fois en 1828: l'humilité la vie austère et la Steté de ce fondateur des Ecoles de la Doctrine Chrétienne!

Cet institut fut sanctionné par Louis XV qui donna des Lettres Patentés en sa faveur en 1724 et le Pape Benoit XIII l'approuva par une bulle de l'année suivante 1725. Dispersée par la tourmente révolutionnaire de la France cette Congrégation ne put se réunir à Lion qu'en 1804. Il y avait lors de sa dispersion en février 1790. 121. maisons d'écoles dans lesquelles 1000 frères donnaient l'instruction à une immense quantité d'enfans de toutes les classes mais gratuitement. Remise sur pied à Lion la Congrégation prit des accroissemens si prodigieux que le nombre de ses maisons étaient déjà en 1828 de 211. réparties comme suit: en France, 192. en Italie 5. dans l'île de Bourbon 2. en Corse 5. à Cayenne 1. en Belgique 4. en Savoie 1 dans lesquelles 1410 frères enseignaient 70 mille enfans. Nous pouvons ajouter maintenant la maison de Montréal celle de Québec et bien d'autres qu'on voudrait avoir dès maintenant ici et ailleurs s'il y avait assez de ces bons frères pour en procurer à ceux qui les demandent de toutes parts.

Cette communauté comme des Frères Charon dont nous avons parlé a pour Patron St Joseph. A propos des frères Caron on voit dans la vie du vénérable Mr de La Salle (1) que le fondateur le Frère Louis Charon avait obtenu du Directeur des Ecoles de la Doctrine Chrétienne le Frère L'Heureux quatre frères pour son Etablissement de Montréal, mais lorsqu'ils furent prêts à partir pour le Canada Mr de La Salle qui n'avait pas été consulté sur cette démarche l'ayant appris, s'écria comme par inspiration: "Mais mon Dieu

(1) "Ecole de la doctrine chrétienne 1837" (inscription dans la marge)

qu'allez-vous faire là? Vous allez vous jeter dans mille embarras..." Il n'en fallut pas davantage pour arrêter cet envoi inconsidéré: la voix de cet homme était un oracle pour la Communeauté. Le frère Charron lui même ne put s'empêcher de leur avouer qu'il les avait trompés en leur faisant entendre que leurs quatre frères seraient placés ensemble dans son Etablissement de Montréal tandis qu'il avait véritablement en vue de les mettre chacun à la tête de maisons séparées. Chose qui répugnait absolument à la Communeauté de Mr de La Salle et qui l'aurait jettée dans de vrais embarras comme disait Mr de La Salle.

Mr Quiblier logea les quatre frères qu'il avait eu le bonheur de recevoir de France, dans une maison du Séminaire dans laquelle ils commencèrent immédiatement leur école avec un succès qui frappa d'admiration tout le monde: on voyait des enfans dissipés, volages, mal élevés, ayant de très mauvaises habitudes accoutumés qu'ils étaient à courir les rues et quelques uns à mendier on voyait dis-je ces enfans la plupart de parens pauvres: car le grand but de ces écoles est de rendre l'instruction et la vertu faciles à toutes les classes de la population, changer en peu de semaines de tout en tout: ils n'étaient plus les mêmes. Vous les voyez prendre entre les mains des frères comme une cire molle les impressions (1) qu'ils voulaient leur donner et comme le coeur des élus est dans la main de Dieu le coeur de ces enfans est dans la main de ces bons frères, de ces hommes de Dieu. Vous les voyez paisibles, modestes, recueillis jusque dans les rues, marchant deux à deux sans parler ni abandonner leurs rangs ou au temple ou en classe où ils sont appliqués dans l'un et l'autre lieu à faire leur devoir à l'envi l'un de l'autre. Rien donc de plus admirable que cette Ecole! Et si l'apothéose pouvait être accordée à l'homme

(1) "Ditto" (inscription dans la marge)

ce devrait à ces bienfaiteurs de l'humanité. Quelles masses de bien ne doit-on pas attendre de ces Ecoles Chrétiennes; je ne suis pas surpris qu'en France on ait abandonné les Ecoles d'enseignement mutuel dont on était enjoué pour demander partout des Ecoles de la Doctrine Chrétienne; quelle énorme différence en effet des unes et des autres, si on étudie ce qui s'y passe et si l'on en calcule les résultats par les mœurs, pour l'instruction et l'effet qu'elles produisent sur les populations!

On donne dans ces écoles une éducation complète de commerce et de métiers à peu près comme dans les Ecoles si avantageuses des Pères Jésuites autrefois et l'on peut y recevoir une éducation convenable dans le monde en très peu de temps comme on s'en est convaincu par les examens brillans qui ont été faits tous les ans dans ces excellentes écoles. Les jeunes gens peuvent donc gratuitement recevoir dans ces maisons de bienfaisance une éducation libérale et ce qui vaut encore trouver la science du salut et de la piété comme les jeunes filles ont aussi tous ces avantages dans les Ecoles du Couvent de la Congrégation en sorte que Montréal se trouve au grand complet pour les établissemens d'instruction publique et catholique. Les bons frères de la Doctrine Chrétienne ont rempli en Canada cette grande lacune qu'avait laissé l'établissement des frères Charon.

Le Séminaire de Montréal (1) a fait bâtir dans le Faubourg St Laurent un immense bâtiment en 1840. pour loger les frères qui l'occupent maintenant ayant plus de mille enfans qui y reçoivent leur éducation. Ils ont en outre deux autres (...) pour instruire savoir une dans Griffinton près de l'Hopital général et une autre dans le Faubourg de Québec.

(1) "Ecoles de la doctrine 1837". (inscription dans la marge)

(...) Mot illisible (n.d.l.r.)

Ces bons frères ont comme les Jésuites les trois voeux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance: choses essentielles au soutien à la permanence et à l'utilité des communités religieuses mais encore plus pour celles qui se consacrent à l'instruction de la jeunesse. C'est précisément l'absence de ces voeux qui fit tomber l'excellent institut des frères Charon comme nous l'avons dit. Leurs règles sont très sévères: jeûnes, abstinence veilles, prières, éloignement du monde réclusion et silence perpétuel qui ne peut être interrompu dans les récréations mêmes que par une nécessité. Ils ne doivent converser que sur les sujets qui regardent l'instruction et des meilleurs moyens d'en avancer les progrès encore faut en obtenir la permission du Directeur mais il n'est jamais permis de raconter des choses inutiles, de parler des personnes présentes et jamais des absents si ce n'est pour en dire du bien. Bon moyen ou de faire observer le silence ou de faire prôner ceux qui ne méritent guère d'éloge afin d'avoir un prétexte de se distraire et de faire marcher la langue.

Leur costume est la grande robe de bure teinte en noir, de grands rabas de toile blanche ainsi que leurs collets et de grands chapeaux.(1) Ils portent le manteau court et noir en hiver. Leur méthode dans l'enseignement n'admet point de punition corporelle: la persuasion et l'esprit de religion fait tant; et fait plus étonnant que leur influence magnétique sur ces jeunes élèves quels qu'ils soient! Ils sont aussi maîtres avec cette puissance religieuse du caractère de leurs élèves que le pothier l'est de l'argile qui est dans ses mains.

Les Supérieurs généraux de la maison mère des Ecoles de la doctrine chrétienne ont été depuis la fondation de cet institut jusqu'à présent ont été (...) fondateur Mr de La Salle, les frères

(1) "Le Fantasque 1837" (inscription dans la marge)

(...) mot illisible (n.d.l.r.)

l'Heureux, Barthellemi, Thimothée, Claude, Florence, Agathon, Framence, Gerbaud et Guillaume de Jésus qui l'est encore depuis 1822. Le Directeur de la Maison de Montréal est le respectable frère Heidant.

Dans le mois de mai parut à Québec un journal badin intitulé le Fantasque sous la direction d'abord de Mr de Gaspé et Aubin citoyen de Genève venu dans le pays depuis peu de tems. Rien de plus spirituel ni de meilleur gout que ce journal. Mais à force de faire des dépenses soit d'esprit, soit d'espèces on se ruine et le Fantasque en passe par cette loi de la nature. Les principes de ce Journal fûrent dans ses commencemens antipatriotes à tel point que le Rédacteur baffoua la Chambre et sa majorité en maintes occasions; mais ensuite, on ne sait pourquoi le Fantasque tourna son capot tout à coup, changea de masque et devint patriote quand il n'était plus de mode de le paraître.

Dans le même mois Mr Donald Bernard M'donald Grand vicaire et curé (1) de Charlottetown capitale de l'île du Prince Edouard (St Jean) et de Rustica, administrateur du Diocèse du Golphe reçut les Bulles qui le nommait Evêque de ce Diocèse qu'il dirigeait depuis la mort de Mgr M'Echern son premier Evêque. Mr M'donald ne fut néanmoins sacré Evêque qu'au milieu du mois d'octobre de cette année, dans la Chapelle des Irlandais de Québec, par Mgr Signay Evêque de cette ville. Mgrs Bourget Evêque de Telmesse et Turgeon Evêque de Sydime y étaient présents. Mr M'mahon Chapelain des Irlandais prêcha cette consécration avec son éloquence ordinaire. La Collecte pour les pauvres fut très abondante.

Mr M'donald est natif de l'île du Prince Edouard dont il est aujourd'hui Evêque sous le titre d'Evêque de Charlottetown sa

(1) "Mgr Donald Bernard M'donald de Charlottetown 1837"
(inscription dans la marge)

ville épiscopale. Il a fait ses Etudes au Collège de Québec avec beaucoup de succès, vicariat quelque tems à la Cure de Québec et devint curé de Charlottetown en 1823. Mr M'donald a été ordonné prêtre à Québec par Mgr Plessis en 1822. Il est né en 1798.

Mr Antoine Gagnon canadien, Curé de la Visitation de Gêdaie et de Barachois dans le Nouveau Brunswick avait été mis sur les rangs pour l'évêché de Charlottetown mais Mr Donald M'donald a été le candidat heureux.

Le 10 mars 1837. le Pape Grégoire XVI expédia des Bulles à Mgr de Montréal, nommant Mr Ignace Bourget secrétaire et grand vicaire du Diocèse de Montréal (1) Evêque de Telmesse titre qu'avait porté Mgr Lartigue et Coadjuteur du premier Evêque du Diocèse de Montréal. Ces bulles arrivèrent au commencement de mai il se rendit aussitôt à Québec auprès du bon Gouverneur Gosford pour se faire reconnaître en qualité de Coadjuteur avec le droit de future succession à l'épiscopat et prêter le serment d'office entre ses mains.

Cette prompte démarche coupa cours à une opposition faite à l'élection du Coadjuteur par une très minime partie de Curés 13 seulement. Cette opposition n'attaquait nullement la conduite irréprochable et absolument inattaquable de l'Elu mais seulement sa jeunesse et son assention trop abrupte de l'état de secrétaire à celui de chef. Aussi cette démarche fut repoussée comme insolite et tout à fait tardive; je dis moi même à ceux qui me présentèrent le protet qu'une démarche dans l'ombre et faite hors de raison devait être réprouvée, que je ne la signerais jamais; mais qu'ils pouvaient compter sur ma discrétion, que je ne les divulguerais pas et j'ai tenu parole; ici même, je ne veux pas donner leurs noms.

(1) "Mgr Bourget 1837." (inscription dans la marge)

Mgr de Montréal donna, immédiatement après cette approbation du Gouverneur un mandement dans lequel il annonça son choix en faveur de Mr Ignace Bourget et dit en le terminant: "Réjouissons nous, nos très chers frères et remerçons le Dieu de toute consolation de ce qu'il a daigné perfectionner son ouvrage en approuvant la succession de l'épiscopat dans (...) nouvelle Eglise (1) de Montréal qu'il vient de fonder et de ce qu'il a daigné la pourvoir d'un si digne Prélat capable de réparer par la suite les fautes qui auront pu nous échapper dans un si redoutable ministère. Obéissez donc tous à ses mandemens et à ses ordonnances comme vous avez toujours obéi avec ponctualité aux nôtres: c'est aussi là ce que prescrit le bref du Souverain Pontif qui le nomme notre Coadjuteur; qu'on rende partout à son rang élevé les honneurs qui lui sont dus; car nous permettons qu'il soit reçu avec le même cérémonial que nous, particulièrement dans les visites épiscopales qu'il pourra faire en notre place, à l'exception du Baldaquin et des Diacres assistans réservés à l'évêque diocésain."

Cette recommandation ne souffrit pas car ce fut constamment l'usage dans l'Eglise du Canada de recevoir ainsi les Coadjuteurs de ce Diocèse, du moins depuis Mgr Briand qui eut Mgr Desglis pour Coadjuteur et Mgr de Mornay qui avait eu Mgr D'Osquet lesquels avaient ordonné les mêmes honneurs en faveur de leurs coadjuteurs.

Il annonce ensuite le jour de la consécration de Mr Bourget qui sera le 25 juillet jour de la fête de St Jacques patron de la Cathédrale et de Mgr de Montréal; et invite à cette cérémonie tous les prêtres qui pourront y assister sans nuire aux soins des paroisses. Ce document très précieux est du 20 mai 1837.

(...) mot illisible (n.d.l.r.)

(1) "Consécration de Mr Bourget 25 juillet 1837" (inscription dans la marge)

Dès la veil de la St Jacques on vit arriver pour cette fête (1) des Evêques au nombre de cinq savoir l'Evêque du Haut Canada Mgr M'donell et son Coadjuteur de Québec Mgr Turgeon et l'Evêque consécrateur Mgr Lartigue et les grands vicaires MM Viau, Demers, Quiblier, Roque, Monceau du Diocèse de Montréal, Cook des Trois Rivières M'guire de Québec et A.M'donelle du H Canada. Enfin un clergé nombreux des deux Canadas encombra le sanctuaire et une grande multitude de peuple la Cathédrale de Montréal.

L'Evêque consécrateur fut aidé de Mgrs Gaulin et Turgeon MM M'guire, Cook et Quiblier furent Diacres d'honneur et MM Portier curé de Terrebonne et Lavoie alors curé de St Timothée diacres d'office. Les Evêques de Boston et de Kingston assistèrent au chœur sur des sièges élevés près du trône de Ste Thérèse, Marcoux du Sault St Louis, Marier de St Vincent et Clément Aubry de la Rivière des Prairies; Mr Duranceau de la Chine présida l'orchestre composé de la Bande du Collège de Montréal qui, comme à l'ordinaire fit entendre une très belle musique.

Rien ne fut plus intéressant que les offrandes présentées par quatre jeunes adolescents habillés en anges. C'étaient les deux fils de Mr Lafricain, de Mr Turgeon avocat, de MM. Laramée, Basinet et Robitaille des environs de l'Evêché. Mr Primeau Curé de Varennes fit le sermon de la Fête.

Cette longue et brillante cérémonie fut suivie (2) d'un diner de 160 couverts au palais épiscopal, le tout au frais du Supérieur du Séminaire de Montréal. Un pain de savoie à plusieurs étages flanqué d'une colonnade de pâtisserie, enrichi de pavillon pendant déployés autour de ce pain magnifique et partout des inscriptions qui donnaient des complimens à chaque dignitaire présent à la fête.

(1) "Ditto" (inscription dans la marge)

(2) "Mgr Bourget - Allocation de Mgr Lartigue 1837" (inscription dans la marge)

Ces inscriptions étaient écrites en vers français sur chaque pavillon dont chaque dignitaire eut le sien, par un Mr Tomannis Belge. Mais si je me rappelle bien ces complimens ne valaient la pâtisserie qui les portait.

Après la santé du Pape, Mgr de Montréal adressa le Clergé présent par l'allocution suivante: "MM. comme il ne peut se rencontrer une occasion plus solennelle ni plus nombreuse que celle-ci, je dois en profiter pour donner aux pasteurs des paroisses quelques avis de la plus haute importance dans les circonstances spéciales où se trouve le pays, savoir: que les pasteurs devaient faire tous leurs efforts pour rétablir la charité et l'union parmi leurs ouailles, qu'ils devaient représenter à leurs paroissiens qu'il n'est jamais permis de se révolter contre l'autorité légitime ni de transgresser les lois du pays; qu'ils ne doivent point absoudre dans le tribunal de la pénitence quiconque enseigne ou qu'il est permis de se révolter contre le gouvernement sous lequel nous avons le bonheur de vivre ou qu'il est permis de violer les lois du pays particulièrement celle qui défend la contrebande (1), bien moins encore ceux qui les enseignent et les viole en même tems."

Cette courte allocution depuis longtems désirée et sollicitée auprès de l'évêque par plusieurs membres du Clergé dont pour ma part j'en étais un fut accompagnée d'un tonnerre d'applaudissemens qui gronda longtems et vivement de manière à faire voir à l'Evêque que tout le monde sentait le besoin qu'il y avait depuis bien longtems qu'il se déclarât et qu'il était même déjà trop tard.

La santé du Roi fut alors bue avec enthousiasme et God Save the King fut chanté debout et avec une vive expression.

(1) "Ditto" (inscription dans la marge)

Ainsi fut terminée la fête brillante du sacre de Mgr l'évêque de Telmesse (...) et Coadjuteur de l'Evêque de Montréal.

Mgr Ignace Bourget naquit le 10 mars 1799. dans la paroisse de la Pointe Lévis devant Québec; lieu jadis très célèbre sous le nom de Pointe des P. Jésuites où ils avaient une Mission de Sauvages.

Il fit ses études au Collège de la Capitale dans lequel il se montra comme un autre Louis de Gonzague pour sa grande piété qui allait jusqu'au scrupule et qu'il conserve encore. Ses compagnons de classe qui ne furent pas tous des Sts de même aloi mais qui sont d'utiles et d'honnêtes citoyens: étaient Mr Elzéard Bédard avocat le père putatif des 92 résolutions de la Chambre et malgré cela fait juge de la Cour du Banc du Roi par le Bon Gosford en 1837, Mr Charles Panet nommé aussi juge par le même, puis MM. P. Chaloux, Romain, le Dr Blanchet, Defoi notaire, Lindsay greffier de la Chambre d'Assemblée, M'donald instituteur des sourds et muets dont nous avons parlé (1). Parmi les Prêtres étaient MM. Chartier curé de St Benoit et Magloire Blanchet curé de St Charles tous deux célèbres par leur politique d'alors. Le premier fut exilé aux Etats où il fit une rétractation de ses principes de 1837. l'autre qui avait été moins loin n'eût pas besoin de rétractation mais il fut écroué pendant six mois en prison par ordre de Sir John Colborne qui brula emprisonna, tua et pendit tout le tems qu'il pesa comme un cauchemard sur le Canada où sa mémoire est écrite avec du sang sur les murs des Eglises, des villages, des campagnes sur lesquels le feu, les charbons, les cendres, s'élèvent encore aujourd'hui pour le maudir.

 (1) "Mgr Bourget 1837" (inscription dans la marge)

Mr Bourget a été le secrétaire de Mgr Lartigue en place de Mr Quintal qui avait refusé cette place, depuis sa consécration en 1821. jusqu'à celle qui le rendait son Coadjuteur en 1837. Il fut pour son Evêque d'un puissant secours par son assiduité complaisante et vraiment filiale, par sa prudence, son extrême douceur en tout tems mais surtout pendant les troubles ecclésiastiques qui accompagnèrent l'établissement d'un Evêque à Montréal comme nous avons vu. Mgr Lartigue qui avait une confiance entière dans son secrétaire et qui la mérita fut heureux de l'avoir auprès de lui dans les circonstances dont nous parlons, nous avons été témoins nous mêmes des services qu'il lui rendait. Il devint grand vicaire après la mort du respectable Mr Tabeau qu'il remplaça dès lors comme grand vicaire et plus tard comme Coadjuteur.

La courte (1) mais précise improvisation de Mgr Lartigue fut à l'instant insérée dans tous les journaux de la Province anglais et français; mais elle crispa au plus haut point la fibre irritable du parti patriote qui avait vanté jusque là le patriotisme exagéré des Evêques et d'un certain nombre de prêtres non pas qu'ils y crussent mais dans le but évident de faire des dupes chez un peuple éminemment catholique. La Minerve journal français et le Vindicator son Echo en Anglais, organes outrés du parti agitateur vomirent feu et flammes contre l'Evêque qu'ils allèrent jusqu'à l'accuser d'acheter ou plutôt de faire acheter toutes les provisions de sa maison des smogleurs ou contrebandiers.

Mais par ces accusations absurdes au lieu de justifier leurs déclamations illégales en prêchant publiquement la contrebande qu'ils faisaient partout et fréquemment à la porte des Eglises à l'issue du service divin ils firent tort à leur parti en faisant reporter la condamnation d'une illégalité qui démoralisait sans lui faire aucun bien au contraire; les officiers de Douane se tin-

(1) "Suite de l'allocution de l'Evêque 1837." (inscription dans la marge)

rent à l'affut plus vigilans et loin de laisser passer des contrebandiers sans payer ils eurent plus d'occasions que jamais de confisquer un plus grand nombre d'effets smoglés entre les mains de gens mystifiés par les déclamations journalières.

Mais l'insulte et l'outrage éclattèrent d'une manière encore plus virulente contre l'Evêque et le Clergé lorsqu'il donna, à l'exemple de tous les Evêques du Canada un mandement d'actions de grâces à l'occasion de l'avènement de la Reine Victoria au trône d'Angleterre et plus encore lorsqu'il lança son mandement du 24. octobre dans lequel il foudroie la violation des lois les soulèvemens révolutionnaires des sujets contre l'ordre établi de Dieu.

Nous ne parlerons de ces deux documens qu'après que nous aurons rapporté dans le chapitre suivant le lugubre événement de la mort du Roi de l'Empire Britannique Guillaume IV d'heureuse mémoire.

CHAP. III

La mort (1) de Guillaume IV. qui plongea l'Angleterre dans un deuil profond arriva à Windsor le 20 juin 1837. et fût connu dans ce pays le 29. juillet suivant. Tous les journaux d'Europe et de l'Amérique furent unanimes sur le mérite de ce bon Roi.

Guillaume troisième fils de George III, naquit à Londres le 21. août 1765. A l'âge de 13 ans il fut reçu comme aspirant (Midshipman) à bord du Vaisseau le Prince George de 93 canons commandé par l'Amiral Digby. Il était sur ce vaisseau pendant le combat qu'il livra à un convoi espagnol dont il se rendit maître et dans un autre engagement qui eut lieu plus tard entre le célèbre Don Juan de Lanyara et l'Amiral Digby. Le Prince servit ensuite dans les Indes Occidentales, au Canada, la Nouvelle Ecosse et sur toute la ligne américaine dans la guerre de l'indépendance de 75 (1775).

A la Louisiane il parvint à obtenir du Gouverneur (2) espagnol qu'on épargnât la vie à plusieurs anglais qui avaient été condamnés à mort. Il navigua avec le célèbre Nelson dans la mer des Indes à bord du navire Boréal.

Le 19. mai 1789. il fut créé Duc de Clarence de St Andrew en Angleterre et de Munster en Irlande. Il eut en 1790. le commandement du 74 le Vaillant. Il fut promu en décembre de la même année au grade de contre-amiral et à la mort de Peter Parker en 1811. il lui succéda comme Amiral.

(1) "Mort de Guillaume IV. 1837" (inscription dans la marge)

(2) "Ditto" (inscription dans la marge)

Il épousa le 11 juillet 1813. Adélaïde, Louise, Thérèse, Caroline, Amélie fille du Duc de Saxe Monjen. Pendant l'administration du Célèbre Ministre Cuning le Duc de Clarence fut fait Amiral en chef de toute la marine anglaise en 1827. Dans la Chambre des Lords William Henry se déclara pour l'émancipation des Catholiques, mesure depuis si longtemps demandée et enfin octroyée par le Grand Wellington alors premier Ministre en 1829.

George IV étant mort en 1830. le 26 juin William Henry Duc de Clarence fut proclamé Roi de la Grande Bretagne sous le nom de Guilleaume ou William IV. On remarque bientôt la différence qu'il y avait entre lui et son frère en sorte qu'il en acquit une popularité immense. Guilleaume et Adélaïde menaient une vie paisible et charitable comme de leur père George III. Les riches avaient trouvé dans son frère George IV. un chef gay, libéral et brillant mais les pauvres (1) et les malheureux trouvèrent dans William Henry et son épouse une source inépuisable de secours et de consolations; Le peuple anglais put attendre de justes réformes dans les rouages de son gouvernement que le roi Guilleaume ayant examinées avec soin accorda de bon coeur dans la loi des qualifications des électeurs de Représentans en parlement malgré les intrigues qui se cachaient derrière son trône pour l'en empêcher.

Nous avons déjà rendu compte du voyage que William Henry fit en Canada dans sa jeunesse nous n'y reviendrons pas ici.

Le lendemain de la mort du Roi la Princesse Victoria, fille du feu Duc de Kent, l'unique héritière du trône fut proclamée Reine de la Grande Bretagne et tout annonçait déjà en elle suivant les journaux de Londres de cette date un esprit solide, un caractère énergique des talens supérieurs et bien cultivés par sa mère la

(1) "Reine Victoria- 20 juin 1837" (inscription dans la marge)

Duchesse de Kent, femme d'un ordre supérieur; c'est ce qui s'est vérifié en elle par sa conduite jusqu'à présent. On lit dans (...) Hérald, les vers suivans de M.A. Maudet, aide de camp du Maréchal Sault à l'occasion du couronnement de la Reine Victoria: la joie anime tous les yeux, salut au règne qui commence et les doux chants de l'espérance en concert montent vers les cieux. Maria Louisa de Saxe Cobourg, soeur de Léopold premier Roi des Belges et épouse du roi Edouard.

Le 20 juin jour même de la mort son oncle William Henry la jeune Reine présida elle même le Conseil de la Couronne et lui fit la déclaration suivante: "La perte douloureuse que la nation éprouve aujourd'hui (1) par la mort de Sa Majesté mon bien aimé oncle m'impose le devoir d'administrer le gouvernement de cet empire. Cette effrayante responsabilité m'est imposée si soudainement et à un âge si peu avancé (16 ans) que j'en considérerais le fardeau comme entièrement au dessus de mes forces, si je n'étais soutenue par l'espérance que celui qui m'appelle à cette oeuvre me donnera dans la pureté de mes intentions et dans mon zèle pour le bien public, ce soutien et ces ressources qui appartiennent ordinairement à un âge plus avancé. Je place toute ma confiance dans la sagesse du Parlement dans la loyauté et l'affection de mon Peuple. Elevée par les soins d'une mère chérie j'ai appris dès l'enfance à respecter et à aimer la constitution de mon pays natal..."

"Mon étude constante sera de maintenir la religion réformée telle qu'elle est établie par les lois; mais en assurant à tous la pleine et entière jouissance de la liberté de conscience; tous mes efforts tendront aussi à faire le bonheur constant de mes sujets."

(...) mot illisible

(1) "Ditto" (inscription dans la marge)

Les Lords demandèrent à S.M. quelle voulût bien permettre qu'on rendit publique sa touchante déclaration: ce qu'elle accorda avec plaisir. Elle fût ensuite proclamée Reine de la Grande Bretagne sous le nom de Victoria le avec les cérémonies brillantes et la pompe qui accompagnent toujours ces solennelles inaugurations.

Le 4. août à une heure de l'après midi eut lieu à Montréal la reconnaissance et la proclamation de l'avènement (1) au trône britannique de la Reine Victoire le. Voici quel en fut le cérémonial: tous les corps de l'état se rendirent en grand costume au palais de justice pour entendre la proclamation de la Reine; la Cavalerie volontaire, plusieurs compagnies de grenadiers et la musique du 32e Regt. y assistaient en grande tenue. A une heure précise les trompettes annoncèrent l'arrivée du Shériff chargé de lire la proclamation donnée par le Lord Gosford sous le grand sceau de la Province.

Après cette lecture trois salves d'applaudissemens et le God Save the Queen se firent entendre avec éclat après quoi tout le cortège défila vers la place d'Halousie. Le carosse du juge en chef ouvrait la marche; plusieurs voitures chargées d'un grand nombre d'Officiels marchaient à la suite. Venaient ensuite les Dignitaires ecclésiastiques et le clergé catholique et protestant, puis enfin le Shériff escorté de ses huissiers fermaient la marche. La proclamation fût lue dans les quartiers les plus populeux de la ville et partout avec enthousiasme: les Agitateurs réservèrent leur opposition pour des occasions moins dangeureuses à leurs scandaleuses personnes.

Six jours après cette cérémonie Mgr de Montréal donna un mandement d'usage en pareille occasion dans lequel il recommande aux

(1) "Reconnaissance de la Reine 1837" (inscription dans la marge)

fidèles d'implorer le secours du ciel pour le bonheur du nouveau règne dont l'aurore commençait à paraître et il enjoignait aux Curés des paroisses et missions de chanter un Te deum dans toutes les églises à cette occasion: après la grande messe le premier dimanche après la réception de cette circulaire qui était du 10. août.

Dans la même lettre (1) l'Evêque recommandait aux pasteurs des paroisses de rechercher sans bruit le livre pernicieux des paroles d'un Croyant de Laménais comme nous l'avons déjà mentionné.

Cette cérémonie qui a toujours lieu à chaque nouveau règne ou dans des occasions importantes comme on le voit pratiqué dans cette Eglise comme dans toutes les autres de la chrétienté, par les mandemens des Evêques et qui excitait toujours du moins en Canada la joie et des applaudissemens, occasionna, cette année dans quelques localités, du bruit et du scandale de la part de quelques chefs de l'agitation; mais ce ne fut que dans trois ou quatre paroisses et dans le seul Distrit de Montréal foyer de la rouerie politique et pas ailleurs.

Montréal siège du comité central ou du salut public donna l'exemple: 5 à 6 chefs sortirent de l'enceinte sacrée en grommelant, au commencement de la lecture du mandement d'actions de grâces; mais ils ne furent suivis par personne autre à leur pénible désapointement: car ils pensaient entrainer la masse mais pas même les membres de leurs comités, pas même leurs Brulées! St Benoit singe du maître et la Carthage du nord voulut imiter cet exemple mais ne put réussir. C'est à tort qu'on a imprimé dans la Minerve que St Eustache ait donné ce mauvais exemple: il n'y eut que le

(1) "Scandale 1837" (inscription dans la marge)

fougeux Dr Chénier qui balbutia quelques mots en dehors de l'Eglise mais personne ne sortit de l'Eglise ni ne troubla la cérémonie religieuse. On cite encore mais peut être à faux quelques échauffourées de cette sorte commise à Vaudreuil, Ste Scholastique et St Charles.

Mais ce fut particulièrement à St Polycarpe la Rivière à Delisle que le scandale se fit en grand et à la façon des Barbares. Voici comme (1) la Minerve raconte cette sans culotide; on ne la soupçonnera sans doute de partialité (2) dans son parti, or voici ce qu'elle raconte verbatim sous la date du 31. 1837:

"On nous écrit de St Polycarpe, Rivière à Delisle en date du 28: hier notre Curé Mr Quevillon monta en chaire et après avoir fait allusion à la politique du tems et recommandé la soumission au Gouvernement annonça un Te Deum à l'occasion du glorieux avènement à la Princesse Victoria au trône d'Angleterre. Il fit l'éloge de la Nouvelle Souveraine et des allusions au règne glorieux de la fameuse Elizabeth."

"Plusieurs personnes qui, assistant au St sacrifice ne s'attendaient pas à une réunion politique sortirent aussitôt de l'église. Ce fut bien pire lorsque le Te Deum fut entonné; tout ce qui se trouvait dans l'église sortit en foule ne laissant que des femmes et sept à huit hommes, parmi lesquels se trouvaient les marguilliers. La paroisse de St Polycarpe est nouvelle de sorte que nous n'avons pas d'église, les offices se font dans un Presbytère et la cloche se trouve suspendue sur une charpente en bois, en face de la porte de la chapelle. Les premiers qui sortirent de l'église ordonnèrent à l'assistant bedeau d'arrêter la cloche qui leur appartenait et non à la Reine d'Angleterre."

(1) probablement "comment" (n.d.l.r.)

(2) "St Polycarpe 1837" (inscription dans la marge)

"Mr le Curé s'apercevant qu'on avait arrêté de sonner fit signe au bedeau d'aller s'informer de quoi il était question. Celui-ci ayant commandé de laisser sonner fut mal accueilli et trouva prudent de rentrer. Le Curé envoya un enfant de chœur auprès des Marguilliers pour les prier de faire sonner. Ceux-ci furent encore plus mal reçus que le bedeau; puis étant retournés dans l'église ils rendirent compte au curé de leur Mission. Le curé leur ordonna de retourner, malgré tout ce qui venait de se passer; mais ceux ci répondirent au curé qu'il y allât plutôt lui même que pour eux c'était inutile d'y aller. Le curé renvoya de nouveau le bedeau qui fut reçu de manière à n'avoir plus envie d'y revenir."

"Le Te deum qui avait été interrompu tant de fois fut achevé sans cloche. Après que la cérémonie eut été achevée il fut annoncé qu'il y aurait une assemblée après les Vêpres; plus de 400 personnes y assistèrent, censurèrent la conduite du Curé et approuvèrent ceux qui avaient arrêté la cloche etc."

Eh! bien, voilà comme on y allait dans ces beaux jours de politique qu'on disait canadienne et dans le but de conserver nos usages, notre religion, notre langue et nos lois! N'était-ce pas au contraire une démoralisation évidente qui, en tout tems et par tous les pays rend un peuple incapable non seulement de conquérir sa liberté mais incapable de la conserver quand il en jouit déjà. En supposant que Mr le Curé se fut un peu compromis en citant la vierge d'Angleterre la good Bess comme la dénommaient ses adulateurs, dans une tribune sacrée où il est assez difficile de la faire figurer d'une manière convenable si on la connaît, n'était-il pas plus convenable et plus avantageux à l'honneur de leur politique de prévenir le Curé et de le mettre en garde contre de semblables sorties plutôt que de gêner ainsi leur cause; mais telle est la marche de l'anarchie, c'est l'absence de l'ordre ou

plutôt c'est le comble du désordre et de la folie.

Mr Quevillon au reste quand il aurait quelque tort politique ne devait pas être traité de la sorte car c'est un jeune prêtre vertueux et qui s'est sacrifié pour cette paroisse. Il a fait depuis de grands sacrifices pour faire bâtir une belle (...) dans cette paroisse (1): mais quelle récompense en a-t-il reçue? A peine a-t-il achevé cette Eglise qu'on soudoie des parjures pour l'accuser devant des magistrats et pour le faire appréhender comme un criminel! Voilà la belle conduite des paroissiens de St Polycarpe envers leur curé depuis l'époque de leur fièvre politique jusqu'à celle de la haine et du parjure! Eh! c'est ainsi qu'on se présente pour amis du pays! pour restaurateurs de la liberté! pour Canadiens français! File pays renie de tels hommes! l'honneur les repousse! la religion les vomit de sa bouche!

C'était pourtant par de semblables dévergondages qu'on prélu-
dait à la révolution du Canada! à la conquête de son indépendance!
Mais nullement par les moyens d'industrie de services militaires,
de formations de corps de milice, de marine etc. Vous verrez plus
tard des excès encore plus criant que ceux de taquiner le curé de
la Rivière à Delisle.

Mais pendant que les souffleurs de tempêtes politiques agitaient
les brandons de la guerre civile et jettaient les (...) de l'anarchie
dans les campagnes et la ville de Montréal, Mr Michel Bibeau littéra-
teur canadien cultivait les arts de la paix et achevait d'élever un
monument à son pays en écrivant l'histoire de ses tems antiques.
Cet ouvrage est écrit avec une modération une sagesse et une impar-
tialité qui caractérisent l'historien honnête et instruit.

(...) il manque probablement un mot dans le manuscrit (n.d.l.r.)

(1) "Histoire C.N. par Mr Bibeau 1837" (inscription dans la marge)

(...) mot illisible (n.d.l.r.)

Son patriotisme est pûr, éclairé: c'est l'homme de 1827. véritable époque de la politique canadienne comme nous l'avons déjà dit. Il réclame (1) avec châteleur les droits du peuple mais il ne veut pas qu'il se jette en dehors du périmètre sacré de la Constitution et de l'ordre social pour tenter les vaines chances de l'anarchie ni les horreurs inévitables de la guerre civile.

Mr Bibeau est connu par un grand nombre d'écrits en vers et en prose. Il fut le rédacteur de la Bibliothèque canadienne en 11 volumes ouvrage excellent par un recueil très varié de pièces scientifiques et littéraires. Il fut aussi chargé d'éditer plusieurs autres journaux à Montréal tels que le Spectateur Canadien, l'Aurore le Magazin du Bas Canada, l'Observateur. Il est aujourd'hui Editeur de l'encyclopédie Canadienne qui est rendue à son 6e No.

Nous voulions faire diversion au pénible détail des affaires politiques de ces malheureux tems en citant l'agréable travail de notre respectable compatriote mais il nous faut revenir de nouveau aux citations de la Minerve sur le chant du Te deum à l'avènement de la Reine. Elle dit encore qu'à St Isidore l'hymne de la reconnaissance en fit sortir tout le monde et que pendant qu'on le chantait un notaire de l'endroit lisait au peuple à la porte de l'Eglise la Lettre de la M. et laquelle était couverte de bruyans applaudissemens. Or il est bon d'observer ici que cette Lettre L.M. était une de ces productions incendiaires qui faute d'esprit de parti, lesquelles étaient envoyées de Montréal à l'Express journal de New York afin qu'elles fussent reproduites dans le pays comme venant de publicistes étrangers et devant donner de la force à l'opinion des pourfendeurs de gouvernemens constitutionnels. Puis pour faire croire à la sympathie de leurs bons amis les Américains!

(1) "Affaire nouvelle du Te deum 1837" (inscription dans la marge)

Ceci (1) n'a pas besoin de commentaires: ces insultes à la religion, à la morale publique, les bravades et les injures atroces jettées à pleines mains dans les assemblées et dans les écrits qu'on y publiait sont des plaies qui mènent bientôt le peuple à la mort civile et religieuse. Nous devons avouer pourtant que la faute en doit être imputée en quelque manière à la faiblesse et au trop de confiance du gouvernement Gosford qui ne pouvait croire à une révolte car s'il eut dès le printemps de 1837. seulement quatre régimens stationnés dans le Distrit de Montréal on n'aurait vu les scènes de désordres que nous sommes obligé de rapporter. Malgré. Mais les agitateurs voyant le gouvernement sans force et sans troupes ils s'en donnèrent à coeur joie contre les autorités civiles et ecclésiastiques: ils les citèrent à leur tribunal, les dénoncèrent au peuple, les chargèrent d'invectives épouvantables arborèrent enfin l'étendard de la rébellion.

Cette inertie impuissante du gouverneur qui laissait le champ libre aux injures atroces qu'on vomissait contre lui jointes aux persécutions qu'on exerçait déjà contre les citoyens modérés faisaient dire aux gens faibles: si le Gouverneur avait droit il ferait emprisonner ceux qui le traitent si mal... Et aux autres: comment pouvons-nous faire? On nous charge d'injures, on nous maltraite, on mutile nos animaux, on nous accable de toutes sortes d'ayancés et le gouvernement les laisse faire...!!! C'est par ces moyens iniques qu'ils paraissaient soutenir par un grand nombre qui ne se mêlait avec eux que par crainte de leur coté et par un abandon total de la part du Gouvernement; mais qui les abandonna aussitôt qu'il pût mettre sa loyauté à l'abri des vexations des chefs; témoins des batailles de St Charles, de St Denis et des districts inférieurs de la Province. Il est en outre de notoriété publique que la cause première de la rébellion de 1837. est le manque

(1) "Suite du même sujet 1837" (inscription dans la marge)

de force et d'action dans le Gouverneur Gosford; et qu'il fallait que la majorité immense du peuple même dans le District de Montréal fût très loyale pour que l'Angleterre ait pû conserver cette colonie sous son empire... Aussi nous ne pourrons jamais oublier la manière atroce avec laquelle on nous a traités depuis comme nous le verrons par la suite de ces mémoires, malgré cette vérité patente. C'était alors qu'on nous disait: Eh! bien travaillez donc pour votre gouvernement. Voyez-vous comme il vous traite! Ne vous l'avions-nous pas dit qu'il ne fallait pas se fier à lui... on n'avait rien à répondre, sans doute les bons sont souvent confondus avec les coupables dans des tems de confusion mais on était injuste même vis à vis des coupables, combien plus vis à vis des Loyaux?

CHAP IV

Le Gouverneur convoqua le 18 août de cette année la Chambre d'assemblée pour tenter un dernier effort de pacification. Il dit dans son discours d'ouverture qu'il a ouvert le Parlement, dans une saison inusitée pour lui communiquer ses instructions royales et les résolutions de Sir John Russell comme il avait ordre de le faire qu'il y aurait pourtant encore un moyen d'accorder toutes les demandes raisonnables de la Chambre et d'empêcher l'effet des résolutions de la Métropole si l'on voulait enfin accorder une liste civile que l'on refuse depuis quatre ans; qu'il lui est enjoint (1) de faire tous ses efforts pour donner à la constitution coloniale tout ce qu'elle doit avoir, tout ce qu'on peut lui désirer d'extention et même audelà de qu'on ôserait prétendre. Il annonce ensuite la nouvelle funeste de la mort du Roi William Henry et l'accession au trône de la Princesse Victoria le, les rapports des Commissaires Royaux et autres mesures publiques.

Ce discours eût de l'effet sur une faible minorité de la Chambre qui se désista ouvertement des prétentions exorbitantes des 92 résolutions de la Chambre que nous avons mentionnées en 1834. Papi-neau lui même le chef de l'opposition consentit même dans une réunion de plusieurs membres de la chambre extraordinaire d'accorder les subsides mais le lendemain il n'en était plus; et d'alors la perte de la nationalité canadienne qui allait être renforcée et entourée de glorieux privilèges fût par cet entêtement incompréhensible frappée d'anathèmes et d'une ruine totale. Il est certain que si le chef de ces Pygmées se mesurant avec l'Hercule anglais eut assez de réflexion et de vue pour faire un retour sur lui-même et les siens puis de mesurer les dangers et l'incapacité qu'ils

(1) "Séance dernière de la Chambre du 18 au 26 août 1837"
(inscription dans la marge)

avaient de les prévenir ils se seraient vus maîtres de la politique, ils auraient tout gagné et (...) ils auraient eu l'obligation d'abandonner leurs prétentions ils auraient eu la victoire aux yeux des patriotes et les modérés auraient passés à leurs yeux pour avoir eu tort, nous disions cela; mais en même tems plusieurs voix crièrent: ces chefs sont dominés par l'ambition et la misérable gloriole de se faire (1) des grands hommes qui ne leur permettront pas de faire une si bonne action; ils ne la feront pas, ils ne verront pas l'heure favorable...!!!

En effet nous avions trouvé juste: à peine réunis dans la Salle des Séances, la Chambre s'élança comme à l'ordinaire sur l'éternelle considération de l'état de la Province...! Elle refuse de faire aucune affaire et de siéger même; et fut ainsi de force congédiée pour ne jamais plus reparaitre! C'est ainsi que par renversement fatal de jugement les représentans d'un peuple sapèrent les fondemens des droits de ce peuple et amenèrent l'anéantissement de sa Constitution de 1791. par laquelle il pouvait conduire ses propres affaires par ses délégués et conserver sa nationalité de Canadiens français!!! Qu'on juge maintenant entre les Conservatifs persécutés par les agitateurs et les agitateurs eux-mêmes ruinant tout leur pays par l'ambition et la gloriole de leurs chefs.

Le bon gouverneur mais trop bon pour ce tems d'actions extravagantes exprima le 26. du même mois d'août, en congédiant le Parlement, le regret profond qu'il éprouvait en voyant la Chambre laisser le pays, sans législation domestique, dans un tems de détresse publique et de besoins de toute sorte... Il lui exposa les dangers

(1) "Ditto" (inscription dans la marge)

qu'elle avait à courir en prolongeant jusqu'à ce point son opposition; lui dit qu'il allait pourvoir le mieux qu'il pourrait seul et sans son secours, au bien public en attendant que la Métropole donnât des moyens de faire fonctionner le Gouvernement du Bas Canada. Il voudrait éloigner, mais il craint ne le pouvoir la guerre civile avec toutes ses horreurs...

Tel fut le fruit de l'entêtement, de l'égoïsme, de la vaine gloire de chefs à qui les Canadiens allouaient beaucoup trop de patriotisme et plus de talents qu'ils n'en possédaient. Le Gouverneur Gosford est regardé comme le plus zélé qu'on ait jamais eu dans ce pays à la tête des affaires sans excepter même Sir G. Prevost l'idole des Canadiens; il avait été recommandé par O'Connell, Roebuck, Hume et tous les amis du pays, il aurait tout fait pour celui qu'il chérissait et dont il conserve encore un tendre souvenir dans sa terre près de Londres où il réside malgré les désagréments qu'il y a éprouvés; comme nous le verrons par ses démarches envers les Canadiens français, dont nous aurions occasion de parler ci après. Le seul tort que les conservatifs lui donnaient c'est de n'avoir pas eu assez de troupes régulières qui auraient maintenu l'ordre et empêché qu'on osât s'abandonner à tant de folies comme celles qui ont causé le malheur du pays et la perte de tant de malheureuses victimes. A Dieu ne plaise que nous ayons jamais désiré des forces pour combattre nos compatriotes que nous chérissons mais bien plutôt pour empêcher qu'ils se fussent compromis; ce qui aurait été effectué par un gouvernement craint. J'en appelle pour cela à tous ceux qui comprennent ou qui alors comprenaient le pays, tel qu'il était: ceux-là diront que tout (...) été prévenu par une tenue respectable et que le mal eut été guéri dans le principe si l'on eut pas attendu que des attaques prolongées ne l'eussent rendu incurable: principiis absta sed medicina paratur quem mala per longas invaluerit moras.

(...) il manque probablement un mot (n.d.l.r.)

Quoi qu'il en soit nous devons constater ici les noms de ceux qui furent disposés à faire des transactions, une session de la Législature et qui furent par conséquent pour la paix et ceux qui voulurent le contraire en deux mots voici les noms de la minorité de la Chambre à l'appel solennel et infiniment important de la dernière convocation du 16e et dernier Parlement du Bas Canada du 18 au 26 août 1837.

Minorité pour la tenue de la Session MM. Baker, Bowman, Clapham, Colby, de Bleury, Huot, Gugy fils, Larue, M'Crahon, Menut, Moore, Munn, Power, And. Stuart, Wels, Wood, Blackburn. Majorité opposée à l'expédition constitutionnelle des affaires: MM. Amiot, Bardy, Barnard, Berthelot, Bessures, Morin, Blanchet, Bouthillier, Beaudouin, Blanchard, Boissonnault, Bouffard, Cardinal, Careau, Garceau, Chevrier, Child, Dewitt, Jos. Dorion, de Tonnancour, Drolet, P.A. Dorion, Dubord, H. Drolet, Cole, Couteau, Duvernay, Pappineau, orateur, Kimber, Mousseau, Knitt, Lacoste, Perault, Pickell, Proux, Raymond, Laroque, Ed. Rodier, de Foy, W. Scott, Girouard, Têtu, Ls. M. Viger et Tachereau.

Si je voulais faire le dépouillement de cette majorité je prouverais évidemment que plusieurs n'avaient pas des idées à eux, ne voyaient et ne pensaient que par leurs meneurs, je prouverais de plus que plusieurs autres étaient là sans aucune qualification quelconque mais par la vertu du statut de 1831. qui donnait 10 /par jour et 4/ par lieue aux représentans en vertu de quoi on faisait élire des gens malléables, friables, achettables, menables et menés et achettés; je pourrais dire encore plus mais je n'aime pas à faire des médisances surtout quand les coupables sont devenus malheureux (1) et qu'on les respecte encore et les estime malgré leurs errements, sans mauvaise foi.

(1) "Troubles, cassations de milice, proclamation 1837"
(inscription dans la marge)

Le Gouverneur Gosford lança peu après une proclamation par laquelle il défendait les assemblées politiques des paroisses et des comtés dans lesquelles on prêchait hautement la contrebande l'insubordination et le mépris des autorités. Cette proclamation fût lue et affichée aux portes des Eglises mais comme on l'a dit le Gouverneur n'avait pas le nerf de la discipline le secret de se faire obéir c a d des troupes qui en imposent bien plus que l'autorité; on cria plus haut, on fit des folies... Il cassa les officiers de milice qui avaient affiché leurs noms aux résolutions incendiaires d'assemblées publiques... Mais c'était précisément le contraire de ce qu'il fallait faire, comme nous l'avons déjà observé; l'ingrédient qu'il fallait à l'obéissance manquait nous le répétons, il fallait de la force et alors ce talisman souverain aura tout fait: l'obéissance et la loyauté... Les officiers cassés triomphèrent dans leurs clubs qui en faisaient de Sts Martyrs de la liberté... Ceux qui ne l'étaient point encore sachant bien qu'ils seraient remerciés comme les autres renvoyèrent leurs commissions à Sir G. Gosford avec un plat d'injures sur le diapason patriote et ceux qui ne savaient pas lire se faisaient copier ou composer des renvois de commissions. Rien n'était plus comique pour ceux qui pouvaient rire mais rien ne présageait d'une manière plus effrayante et plus certaine l'horreur du danger qui allait engloutir le pays à ceux qui savent observer les événemens et les (...) populaires.

Déjà on formait des bandes révolutionnaires dans Montréal qui n'étaient pas formidables sans doute c'étaient les fils de la liberté commandés par l'avocat Ouimette mais qui donnèrent pourtant aux troupes et aux volontaires loyaux l'occasion de commencer la guerre civile chose à laquelle on excitait les dupes révolutionnaires pour avoir un moyen d'écraser toute la nation mais que l'enflure et la vanité leur empêchèrent de voir: Dans le Comté des Deux Montagnes

(...) mot illisible (n.d.l.r.)

on créa des officiers populaires pour remplacer ceux du gouvernement, des juges rureaux qui sous le nom d'Aimables Compositeurs devaient juger de toutes les causes qui ressortissaient des cours de justice et malheur à ceux qui auraient eu recours aux juges barbares ordinaires: il devenait le bouc des clubs patriotes, etc... On alla jusqu'à créer des habilités révolutionnaires chose singulière chez des républicains: une Dame fut proclamée Marquise et son mari Marquis de ... Je n'ajouterai le dernier mot pour ne pas compromettre ceux qui reçurent ces titres bien involontairement sans doute car ils ont trop de bon sens pour croire qu'ils les aient acceptés vraiment de gaité de coeur... quelque'en fut le motif au reste cette noblaille n'était que du grotesque ridicule et ne faisait guère de mal aux parchemins du bon Gosford.

Mgr de Montréal donna de son côté un mandement plein d'énergie contre cette marche révolutionnaire. Ce mandement est plein de citations tirées de l'histoire de l'Eglise, de l'écriture mais il venait trop tard et les exemples qu'on y citait ne convenaient pas tout à fait et les principes mêmes de cette loyauté tardive étaient exagérés; il fallait dire moins, dire d'une manière plus conforme aux droits de sujets anglais et surtout le dire plutot, car nous étions déjà dans le gouffre et dans le cratère ambiant de la révolte. (1) C'est un tort que nous devons allouer aux Evêques de Québec et de Montréal. Le mandement de Mgr de Montréal fut violemment censuré par les agitateurs plus par des injures néanmoins que par le droit. Une défense de ce document fut imprimée et donnée au public peu de jours après la sortie de ce mandement; l'un ni l'autre n'eurent d'effet: une fois les masses soulevées ne s'appaisent jamais par la persuasion: c'est une mer qui ne se calme qu'après avoir été battue par les vents. Tel est l'ordre de la nature dans le règne physique comme

(1) "Assemblée des 6 Comtés et des Bretons 23 oct. 1837"
(inscription dans la marge)

dans le règne moral. Il fallait donner au clergé une marche uniforme, il fallait agir avec la prudence de ceux qui traversent les houles épouvantables des déserts de l'Arabie prévenir les tems de l'orage.

Le Mandement de l'Evêque est du 24. octobre et déjà un jour avant c a d le 23. du même mois, le bonnet rouge, la cocarde tricolore et le poteau de la liberté avaient été arborés dans l'assemblée des six Comtés du sud tenue à St Charles, lieu de la première scène sanglante de la révolte quelques semaines plus tard. Dans cette assemblée où s'étaient rendus les plus exaspérés des chefs présidé par Mr Papineau ex orateur de la Chambre d'Assemblée, on décida qu'il ne fallait plus envoyer des pétitions au gouvernement anglais, que c'étaient des balles... (qu'ils n'avaient pas cependant). On pensa même et il en fut parlé de déclarer là l'indépendance de la Province du Bas Canada (1). Mais le guerrier Papineault et ses intrépides pourfendeurs tremblèrent devant ces derniers mots: pour la première fois, ils eurent peur, mais ce ne fut pas la dernière comme nous verrons! Il était donc visiblement trop tard pour l'effet du mandement de l'évêque pour influencer les masses agitées; mais il n'était pas trop tard pour le sauver des griffes du Général Colborne aussi accusa-t-on l'évêque de ne l'avoir fait que par crainte de ce côté là, ce que je suis bien éloigné de croire quoique je blame son retard. L'Ami de la Religion en France cite plusieurs framens de ce mandement très bien frappé, sans doute quoique susceptible d'interprétations louches et en fit un magnifique éloge.

D'un autre coté on vit le jour même de l'assemblée des six Comtés le 23. octobre on en vit une autre tenue sur la place d'armes de la Cité de Montréal de la part des antipatriotes qui se disaient alors Constitutionnels. Cette assemblée très nombreuse avait été convoquée par une notice signée de 300. citoyens de

(1) "Ditto" (inscription dans la marge)

Montréal. Cette assemblée après avoir considéré les troubles de cette époque adopta des résolutions de loyauté et de précautions contre les dangers qui pourraient s'en suivre. On avait déjà une organisation de volontaires sous le nom de Doric Club qui fournit l'idée d'en former d'autres sur le même pied qui devinrent nombreuses et puissantes par la suite. Ce Doric Club fut organisé en opposition à la formation du corps insignifiant des fils de la liberté jobétins et jocrisses incapables et la plupart imberbes.

On reprocha, à l'occasion de la Grande Assemblée des six Comtés, aux agitateurs, d'aller se cacher dans les campagnes pour menacer le Gouvernement de leurs balles! Pourquoi si vous êtes les mandataires d'un peuple (1) insurgé n'occupez vous pas les antres? Etes-vous obligés de vous enfoncer au loin dans les campagnes et pourquoi laissez-vous vos ennemis, maîtres de la place et de vous insulter à leur aise? Si vous êtes faibles lors même qu'ils n'ont aucune organisation militaire que serez vous donc au moment du danger? Comment lanceriez (...) d'ailleurs de si loin vos balles contre le gouvernement anglais et prendrez vous le Canada dans St Charles? On vit dès lors la force morale s'éloigner d'eux et l'on prédit bien juste les cacophonies et les imbroglios qu'allaient faire des hommes qui se mettent en collision ouverte avec l'autorité sans avoir pensé une seule fois aux moyens de se faire écouter. Dès cette momerie de résistance par la force, on vit les Districts de Québec, des Trois-Rivières, de Gaspé, de St François et la majeure partie de celui de Montréal se séparer du parti patriote et demeurer impassible, malgré les excitations d'un journal révolutionnaire en anglais et en français suscité exprès dans Québec pour fomenter la rébellion; le journal libéral français et anglais conduit par un Mr Bouchette, fils de feu Mr Bouchette arpenteur général homme respectable auteur des cartes topographiques du Canada, le Libéral

(1) "lère hostilité - fils de la liberté 6 oct. 1837"
(inscription dans la marge)

(...) il manque probablement un mot (n.d.l.r.)

dis-je mourut dans ce même mois après une courte et sotte existence dit Mr Rambeau et la loyauté ainsi que la paix se maintint dans tous ces Districts.

La Minerve et le Vindicator autres véhicules (1) de l'anarchie avaient été détruits précédemment dans une émeute occasionnée par les fils de la Liberté et le Doric Club, voici comment: Les jocrisses de la liberté s'étant assemblés comme à l'ordinaire dans la maison de Mr E. Rodier avocat, mais alors occupée par le nommé Vigean au nombre de 5 à 6 cens, le 6 oct. Ils étaient armés de bâtons, quelques uns de carabines. Les fils de la liberté étant sortis après leurs profondes réflexions sur les moyens de conquérir la liberté et de tuer des Ecossais furent agacés par des Doric Clubistes soit par un simple badinage soit dans l'intention de faire commettre quelques actions coupables aux fils de la liberté pour avoir un prétexte, ceci est probable, de commencer la guerre civile et la destruction de l'influence politique des Canadiens. Toujours est-il que les jocrisses donnèrent dans le panneau ils sortirent contre les Dorics les repoussèrent, les maltraitèrent à coups de bâtons, de pierre, de carabine, mais des 50. Dorics personne ne fut blessé à mort mais plusieurs le furent sérieusement. Fiers ou plus vraisemblablement dupes dans cette victoire les enfans perdus de la liberté attaquèrent la maison de Mr Robert son magistrat cassèrent les vitres commirent quelques autres échauffourées qu'on a fait sonner bien haut et beaucoup trop contre les infortunés canadiens compromis par des chefs inhabiles et imprudens qui occasionnaient toutes ces folies par leurs incessantes criaileries contre l'autorité.

Bientôt les bandes du Doric Club qui n'attendaient que ce commencement d'hostilité accoururent en si grand nombre que l'armée que l'on nommait l'armée de Papineau fut mise en telle déroute qu'elle n'a jamais osé paraître depuis ce moment. Ce fut dans ce

(1) "Journaux morts par la faim et le trouble 1837"
(inscription dans la marge)

tumulte que les loyaux détruisirent La Minerve (1) et le Vindicator, ce dernier n'aura pas le tems de faire ses adieux à ses dignes patrons et la Minerve ne put le faire que dans une demie feuille presque blanche dans laquelle il déplorait les funestes revers de la guerre surtout quand elle dépend des fils de la Liberté. Les troupes furent alors appelées et elles rétablirent l'ordre et la tranquillité. C'est ainsi que les journaux conservatifs racontent cette première échauffourée mais on sait que chaque médaille à deux cotés sur lesquelles les légendes sont différentes; voici comme Mr Louis Perault imprimeur de Montréal raconte la rencontre des fils de la Liberté et du Doric Club: "Les fils de la liberté tiennent à Montréal leur assemblée mensuelle le six de novembre; le Doric Club les attaque au sortir; ceux ci les repoussent puis se retirent paisiblement chacun chez soi; les Dorics maitres de la ville n'ont pour les opposer que les soldats de la garnison accourus à leurs secours. Sur les six heures du soir, par un beau clair de lune une troupe de gens ameutés venant par la rue Notre Dame, passe devant le corps de garde puis devant le palais de justice où des magistrats étaient assemblés et défile par la rue St Vincent dans la rue Ste Thérèse où était l'imprimerie du Vindicator. Là ces gens enivrés de l'impunité qui les attendait commencent leur ouvrage de destruction, après avoir enfoncé et brisé les contrevents de tole qui ferment la maison ils se font une entrée dans l'imprimerie du Vindicator où ils bouleversent tout, pillent et volent tout ce qui leur tombe sous la main. Plus d'une heure leur fut laissée pour compléter (2) cette scène de destruction...!!! Et qui jusqu'à ce jour demeure sans châtiment devant un gouvernement qui se dit fort et puissant!"

Dans certains paroisses du District de Montréal, des politiques exaltés parcouraient les chemins de nuit, tiraient des coups de fusils dans quelques maisons loyales pour épouvanter les gens mais

(1) "le échauffourée 6 oct. 1837" (inscription dans la marge)

(2) "Météores 1837" (inscription dans la marge)

au risque de les tuer ou de les blesser, mutilaient les chevaux ou leur tondaient les crins de la queue et causaient d'autres dégâts encore plus dommageables tels que le bris de granges ou d'autres bâtimens. Les curés de l'Acadie et de St Eustache ont eu ainsi des granges de renversées; mais du moins ce ne fut point par aucun de leurs paroissiens mais par des Etrangers faisant des incursions dans les côtes de leurs paroisses. Cette mode a commencé à St Benoit du Grand Brulé dans le Comté des Deux Montagnes, lieu où furent aussi créés les Amiables compositeurs dont nous avons parlé.

Du 11. au 14. de novembre s'est renouvelé le retour des lumières zodiacales qui se montrent assez souvent dans nos climats. C'est un spectacle bien sublime que cette pluie d'étoiles filantes que ces feux d'artifices pour ainsi dire donnés par l'auteur de la nature! quelle magnifique et riche variété de jets lumineux qui traversent et parcourent toute la sphère céleste formant tantot de longues traînées diversement disposées et colorées dans le prisme aérien et tantot d'une teinte de flammes qui semblent embrâser toute la voute éthérée ou présider à l'incendie universelle ou d'une ville immense comme Moscou dont les boules de feu jaillissaient jusqu'au firmament. Rien donc de plus imposant que ces bolides, ces colonnes brillantes et ces jeux variés (1) des météores qui, introduits nouvellement dans l'athmosphère avec eux qui l'habitent déjà semblent danser ensemble en signe de reconnaissance et de joie!

Que nous serions heureux de n'avoir à décrire que des scènes de ce genre nous tacherions de nous rendre capable de le faire en observateur elles n'auraient que des charmes pour nous... Mais nous en avons à parcourir qui sont d'autant plus désagréables que nous

(1) "lers emprisonnemens à Montréal 16 novembre
Le Haut Canada offre des secours et en a besoin lui-même 1837"
(inscription dans la marge)

somme obligé d'y voir figurer tristement et d'y blâmer des hommes que nous respectons d'ailleurs et qui furent bien utiles à notre pays avant qu'une malheureuse fascination ambitieuse eut gâté leur conduite publique.

Depuis le 16 novembre jusqu'au milieu du printemps 1837. (1838?) les arrestations se sont presque suivies et se sont multipliées d'une manière épouvantable on en fait monter le nombre jusqu'à 700. dans le Bas Canada et presque autant dans le haut. Les premiers qui furent ainsi écroués étaient MM. Ouimette jeune avocat chef des Fils de la Liberté, Louis Marie Viger, Cherrier avocat M.P.P. Dubuc Tavernier Simard et de Boucherville de Montréal.

Le Haut Canada ne menaçant point encore de rébellion Sir Francis Bond Head comptant trop sur la loyauté de ses habitans fit offrir des secours au Commandant des troupes Sir John Colborne; mais ce ne fut que pour un peu de tems car il fut obligé d'en requérir lui même peu après du Bas Canada.

Le 16 de novembre le Clergé de Montréal uni à celui de la capitale adressa une requête à Sa Majesté dont le bon, l'ami des Canadiens Sir G. Gosford voulut bien se charger suppliant (1) S.M. de vouloir bien accorder quelques faveurs aux Canadiens sur les nombreux griefs dont ils se plaignaient afin que la paix, la confiance et la concorde se rétablissent dans une colonie toujours paisible, loyale et attachée à son gouvernement... Mais il était trop tard: toutes les digues étaient soulevées le torrent révolutionnaire se débordait, il n'était plus donné à aucun pouvoir humain d'en arrêter le progrès sans coup férir. Les agitateurs eux mêmes étaient emportés sans le vouloir bien au delà de leur plan... La requête ne peut être envoyée, elle fut devenue une dérision alors au milieu de cet épouvantable cataclisme populaire. Elle fut modifiée et envoyée plus tard comme

(1) "Requête du Clergé 1837" (inscription dans la marge)

nous le verrons.

Les chefs révolutionnaires étant réunis au village St Jean furent repoussés de l'autre coté de la Rivière Chambly par une compagnie de cavalerie volontaire; mais le capt. croyant une attaque plus formidable dépêcha une estafette à Montréal pour demander du secours. C'était au milieu de novembre. Une compagnie de Grenadiers et une quarantaine de volontaires chargés de porter du secours à la Cavalerie de St Jean rencontrèrent des insurgés à la Prairie, qu'ils mirent en fuite bien facilement parce que ces pauvres gens étaient mal armés quelques uns pas du tout et les autres n'étant nullement dressés au maniment des armes à feu.

Ces volontaires eurent moins de chance en revenant de St Jean à Montréal avec deux prisonniers MM. Desmarais et Davignon, elles furent vigoureusement attaquées par quelques habitans de Longueil sous les ordres de Bonaventure Viger qui les culbutèrent et qui ramenèrent les deux prisonniers. Le Col. Wetherall, Leclerc et Bellingham volontaires commandaient les compagnies de volontaires dont nous parlons. Le Général Colborne approuva sur les entrefaites trois compagnies de volontaires Irlandais, Anglais, Ecosais sous le nom de Fusilliers Royaux et les deux Régimens des Dragons Légers de la Reine et des Carabiniers furent complétés dans le même tems.

Cependant et dès le 15 de ce mois Mr Norbert Morin avocat de Québec M.P.P. alors et depuis aujourd'hui Agent des terres du Canada, ainsi que plusieurs autres citoyens de la Province avaient été emprisonnés; les Editeurs de la Minerve Ludger Duvernay M.P.P. et du Vindicator O'Galaghan avaient évité la prison en s'enfuyant dans les Etats Unis. Il ne restait plus alors de journaux permis à Montréal que l'Ami du Peuple journal conservatif et une petite

feuille à 2. sous rédigée par un Mr Lemaitre qui fut aussi incarcéré (...) peu de temps après.

Dans la semaine du 15 au 20 de ce même mois et pendant que les partis insurgés promenaient les désordres de l'insurrection avec des succès et des revers, MM Brown, Gauvin, Desrivières Côté de Montréal et de St Cyprien établirent un camp d'insurgés à St Charles dans l'établissement de Mr Debarchy, Conseiller Législatif et Seigneur de St Charles ci devant forcené Patriote mais devenu depuis peu l'acolythe fervent de Sir G. Gosford et alors même l'ennemi juré des insurgés qui firent payer bien cher ses oscillations politiques. Dans tous les partis tel est toujours la marche de la nature que les caméléons et les transfuges sont plus maltraités que les amis francs et ouverts mais modérés de leur parti. Dans la même semaine le Doct Wolfred Neilson M.P.P. de St Denis aidé de MM. Duvert, Marchesseau, Ovide Perrault, Rodolphe Des Rivières, le Capt Jalbert, les Drs Allaire et Cartier de St-Antoine leva une bande de conjurés qu'il plaça dans le village de St-Denis. Mr Nelson fut le Commandant du corps de St-Denis et Mr I.L.S. Brown de celui de St Charles: le premier était un homme de coeur et l'autre un écervelé qui ne voulant point céder sa place à Mr Nelson fut la cause de la perte de la bataille de St Charles laquelle eût été immanquablement gagnée par la réunion des deux camps sous un commandant de l'aplomb du Dr Nelson et de l'intrépidité proverbiale et vantée par les troupes mêmes des canadiens français dignes d'une meilleure cause et indignement compromis par leurs chefs agitateurs.

Le 23. novembre le Lt Col. Gore conduisant 500. hommes de troupes de Sorel à St-Charles pour se joindre au Col. Wetherall, traversait sans défiance le Village de St Denis, lorsque tout à coup il fut assailli d'une grêle de balles que lui envoyait Neilson

(...) probablement incarcéré (n.d.l.r.)

et ses 80 quelques braves d'une habitation haute et donnant sur la rue qui les cachait et leur servait de meurtrière. L'attaque fut si imprévue et si vive que les soldats retraits en désordre. Les insurgés les poursuivant auraient pu les faire prisonniers s'ils eussent persévérés: car les pauvres soldats qui avaient fait une marche forcée dans la boue jusqu'à mi-jambe, des chemins impraticables et pris à l'improviste sans avoir eu le tems de prendre haleine, ne pouvaient plus fuir, ils tombaient excédés des fatigues.

Le Lt C. Gore ne fit pas preuve de prudence dans cette occasion en conduisant ainsi de malheureux soldats à travers chemins impraticables sans les laisser (1) reposer ni reconnaître les lieux remplis d'insurgés qui les assomment sans qu'ils puissent se reconnaître ni se défendre. Ces troupes retournèrent à Sorel. On ne peut savoir au juste le nombre des morts qui n'est pas moindre de 80. et des blessés parmi les troupes les uns grossissant le nombre au delà de la vraisemblance et les autres le baissant de la même manière; mais ce qu'il y a de certain c'est que le nombre des soldats tués à St Denis est considérable, le butin, le bagage, une pièce de campagne furent abandonnés dans leur fuite et pris par les rebelles.

Le Capt. Markham du 31e fut gravement blessé dans cette embuscade qui couta la mort à tant de soldats anglais. Du coté des insurgés le jeune et intéressant Ovide Perault de Montréal avocat et membre de l'ancienne chambre, citoyen plein de talens et de bravoure digne d'une occasion plus honorable et surtout plus utile à la patrie, je devrais dire moins malfaisant et moins gauchement organisés, reçut une blessure mortelle dans cette escouade, dont il mourut le lendemain après avoir reçu les secours de l'Eglise avec foi.

(1) "Affaire de St-Denis - Ov. Perault meurt 23 nov. 1837"
(inscription dans la marge)

Il fût le seul avec les Sieurs Bouthillier qu'un boulet coupa par le milieu du corps, le fils de la Ve St Germain dont la cervelle alla se coller à la cloison et qui était là malgré lui, les rebelles s'étant emparés de la maison de la mère, Dudevoir habitant du village de St Denis, Lusignan du Pot au beurre, Louis Bourgeois, Amable Mandeville, Durocher, habitans de St Antoine et Tannery, habitant de St Denis en tout neuf canadiens, qui périt parmi les insurgés encore ce fut de sa faute en traversant une rue couverte des feux de l'ennemi, malgré les réclamations de ses camarades, et il y fut percé du plomb mortel qui le conduisit au tombeau. Plus de 80 soldats furent tués sur le champ et il paraît que plusieurs furent jettés à l'eau car on a retrouvé des corps morts qu'on a enterrés à dix arpens plus bas que le village de St-Denis où l'on voit le piquet planté sur la fosse, 4 autres enterrés à St Ours. Un jeune Narcisse Marcot en trouva deux accrochés sur la chaîne de l'ancre de sa goëlette et lorsqu'il voulut faire lever l'ancre ils furent obligés de les pêcher pour en débarrasser la chaîne. Il les fit enterrer et les emmena auprès des deux autres.

Après cette défaite des troupes à St-Denis qui avait jetté la terreur dans les rangs bretons, on prétend que le St Weir du 32e qui fut envoyé de Sorel du camp du Col. Wetherall à St-Hilaire et qui fut tué contre le droit des sens pendant qu'il était prisonnier et conduit par les ordres du Gén. Nelson au Camp de St Charles, était chargé des ordres suivans de la part du commandant en chef Sir John Colborne au Col. Wetherall: "de s'en retourner lui et ses troupes armes et bagages à Montréal pour de là, descendre avec toutes les troupes et les volontaires avec les canons et les armes de St-Hélène, à la capitale car ajoutait-on on craignait une victoire complete à St Charles de la part des

insurgés sur les troupes anglaises en si petit nombre et découragées par l'affaire de St Denis." Voilà ce qu'on a dit alors et après la rébellion: que la chose soit vraie elle n'est guère probable mais toujours est-il que si la jalousie de T.L.S. Brown n'eut pas empêché Wolfred Nelson brave et adroit de joindre ses hommes à ceux de St Charles et de commander lui même il y aurait eu pour les insurgés une grande probabilité de succès qui les eut rendus maîtres de tout le Distrit de Montréal et bientôt de tout le pays. Alors les soulèvements devenaient généraux et les sympathistes américains fournissant des armes, c'en était fait de la connexion du pays à l'Angleterre. Qu'on ne traite pas cette réflexion de rêverie: car j'en appellerai à l'histoire, et à ceux qui connaissent un peu la force de courage et l'audace des Canadiens quand la haine et la vengeance les animent. D'ailleurs quelque extravagans que fussent les plans des chefs rebelles ils avaient toujours quelque confiance dans l'aide des américains: car ils auraient été encore plus extravagans qu'ils ne l'étaient quoiqu'ils le fussent horriblement!

Mais la mort de l'infortuné Weir empêcha la remise des dépêches de Sir John quelqu'elles fussent et alors le brave Col. Wetherall fut libre (1) de ses mouvemens et de son plan d'attaque du camp de St Charles vers lequel il se dirigea le 25. Les ponts ayant été coupés depuis St Hilaire jusqu'à St Charles les troupes eurent (...) marche difficile et fatigante pour s'y rendre. A un mille environ du village quelques coups de fusils furent tirés sur ce détachement par des rebelles qui étaient de l'autre coté de la rivière, dans St Marc et un soldat fut blessé mais point à mort. On tira aussi sur les troupes d'une grange devant laquelle elles passaient mais cette grange fut aussitôt détruite et les troupes arrivèrent sans autres encombres au village de St Charles.

(1) "Bataille de St Charles 25 nov. 1837" (inscription dans la marge) (...) il manque probablement un mot (n.d.l.r.)

Les insurgés avaient fortifié ce village par trois côtés seulement par où ils attendaient les troupes savoir, du côté de St Denis, de St Hilaire et de la Rivière laissant le côté de St Hyacinthe ouvert comme si les troupes n'avaient pu faire le tour du village et s'emparer de cette place dégarnie, leur boucher ainsi leur passage en cas de fuite et les prendre dans leur camp comme dans une pêche. C'est ce qui arriva. Le Col. Wetherall s'avança de ce côté et soutint un feu meurtrier de la part des insurgés qui tuèrent plusieurs soldats; mais voyant qu'il ne pouvait pas frapper dans cette position de coups décisifs le Colonel se dirigea sur les fortifications à une centaine de verges et de là il foudroya le village avec son artillerie et tua un certain nombre de rebelles dont les chefs s'étant lâchement sauvés de l'arène sanglante laissèrent la victoire aux troupes et la mort à leurs infortunés Dupes ...! (1)

Pendant deux heures le combat fut acharné et meurtrier de côté et d'autre: le Major Ward emporta plusieurs positions à la pointe de la bayonette pendant que l'artillerie sous les ordres du Capt Glasgow causait de terribles ravages dans le camp des rebelles. On porte le nombre des morts parmi ces derniers à 200, les blessés à 300 et les prisonniers à 60 hommes ce qui porterait le nombre des combattans rebelles à 600 environ nombre un peu près égal à celui des troupes. Le nombre des fuyards était bien minime; car il n'y eut de lâches que les chefs sans excepter Mr Papineault qui se tapissait tremblant à St Marc pendant que ses dupes se laissaient tuer pour lui, pour l'exécution de ses plans impossibles comme ridicules!

T.S. Brown s'enfuit pendant l'action et ses amis dans les Etats Unis laissant le commandement de son armée entre les mains

(1) "Ditto" (inscription dans la marge)

du jeune Siméon Marchesseau jeune homme plein d'un courage intrépide. On cite parmi les rebelles une action lâche et traîtresse, infâme dans tous les partis: Un nommé Vidal huissier de St-Hyacinthe s'étant déclaré en faveur de la cause des rebelles fut admis dans leurs rangs mais ce ne fut que pour les trahir: il encloua la seule pièce de canon qu'ils eussent ce qui joint à la fuite des chefs mis le désordre dans le petit nombre qui restait et amena la victoire aux assaillans. Ce combat dura deux heures. On raconte que Mr Boucher Editeur de l'Aurore se promenant les mains dans ses poches au fort de l'action, dans le camp rebelle, sans armes, on lui dit mais que faites-vous ici? Vous allez vous faire tuer? Il répondit de sang froid je venais voir comment les choses allaient mais je vois bien que tout est perdu je m'en vais. Les Canadiens poursuivirent les troupes jusqu'au ruisseau de la Prade mais n'ayant personne pour les commander ils lâchèrent prise au moment de les prendre et alors s'en était fait de la (...) qu'on eut été pris par les Rebelles.

On ne sait à quel nombre porter les morts et les blessés parmi les troupes mais il dut être aussi considérable que celui des rebelles si l'on en croit les rapports des habitans de St Charles, et des Officiers mêmes présens à cette action avouent que les Canadiens visent bien et tirent juste. Quel dommage que des chefs imprudens aient eu assez d'influence pour les soulever les mettre les armes à la main, aient été assez lâches (1) pour les abandonner et aient manqué de génie pour les diriger, disent les rebelles eux mêmes. Les rapports des commandans français pendant plus d'un siècle de combats cités par Charlevoix disent que les Canadiens étaient les meilleurs soldats des troupes françaises mêmes; Un courage plein d'audace, une vigueur capable de tout souffrir et une irritabilité qui s'élève à une haine immense les rendent implacables et terribles

(...) mot illisible (n.d.l.r.)

(1) "St Charles 25 décembre 1837" (inscription dans la marge)

dans les combats. Ceci est une nouvelle preuve que si les Canadiens français n'eussent pas été loyaux en grand nombre les Anglais eussent été vaincus partout; et ils ne seraient ici pour vomir d'atroces calomnies contre eux en masse et sans distinction.

Le Col. Wetherall et trois autres de ses Officiers eurent leurs chevaux tués ou blessés sous eux dans cette bataille. Wolfred Nelson qui montra beaucoup d'habileté et d'aplomb dans cette bataille ne sut pas profiter de la victoire. S'il eut été comme il le voulait à St Charles avec ses 600 braves la bataille eut été gagnée sans aucun doute mais Brown ne le voulut pas. Toutes les paroisses étaient dans ce quartier là prêtes à mourir pour la cause patriotique mais faute de chefs tout fut perdu. Il n'y avait pas moins de 600 hommes à St-Denis. La grande maison de Madame St Germain à 2 étages sans compter les mansardes de 75 pieds était remplie de monde. Des boutiques Labrosserie de Mr Nelson, la cour où les gens combattaient à l'abri de cordes de bois, tout était littéralement encombré de monde qui venait de toutes parts savoir de St Denis, de St Ours, de Contrecoeur, de St Antoine, de Verchères et de la Présentation des Etangs il ne pouvait pas y avoir moins de 600 hommes commandés par Wolfred Nelson. Les troupes au nombre de 500 faisant mine de cerner le village Nelson dépêcha un grand nombre des siens à couler les avenues lesquels se conduisirent avec tant de bravoure et de fracas que le Col. Gore fit sonner la Retraite. Les troupes étaient d'abord à découvert sur la grève du chemin et se voyant foudroyées, elles logèrent dans toutes les maisons et boutiques des environs. Le Dr Nelson avait pour adjoint Ovide Perreault. Le Capt. Jalbert, les Drs Allaire et Cartier de St Antoine et Rodolphe Desrivières. Tout le village de St Charles que le Seigneur Debarchy n'a pu réussir à faire nommer: Village Debarchy, fut détruit excepté l'Eglise et le Presbytère si le Général Colborne y eut été à combattre comme le Col. Wetherall eut sans doute

commencé par le Presbytère et l'Eglise puisqu'il l'a fait à St Eustache où il n'eût pas de combat à livrer du moins s'il l'eût voulu éviter!

Le Col. Wetherall retourna le lendemain à St Hilaire et de là à Montréal sur son passage quelques centaines d'insurgés tentèrent de le combattre mais une charge à la bayonnette les refoula grand train dans les bois et lui permit de continuer tranquillement sa route.

Les choses en étaient à tel point d'exaspération publique (1) que le Gouverneur Gosford se crut en droit de faire proclamer la loi martiale le 8 décembre dans le District de Montréal après quoi il émana des proclamations offrant de fortes récompenses à ceux qui feraient appréhender les chefs suivans savoir MM. Papineau £ 1000, Wolfred Scott, E. Rodier, Girod, J.O. Chénier pour chacun £ 500 et pour les suivans £ 100 savoir MM. Desmarais, Davignon, Julien Gagnon, P. Amiot, Thimothée Franchère, Ls Perrault, A.L. Gauvin, Ls Gauthier et Rodolphe Desrivières.

Tous ces hommes à prix s'étaient sauvés dans les Etats Unis excepté W. Scott Er M.P.P. de St Eustache qui était revenu au devoir en vertu d'une proclamation de Sr John Colborne promettant sureté à ceux qui garderaient la paix cette proclamation fut affichée à la porte de l'Eglise de St-Eustache le 3 décembre. Girod Suisse commandement les rebelles de St Benoit puis de St Eustache et fuyard au premier coup de canon à la bataille de St Eustache fut trahi, livré à une compagnie de volontaires à la Pointe aux Trembles et se brula la cervelle. J.J. Girouard M.P.P. de St Benoit fut livré par Mr Simpson du Coteau du Lac, Chénier Lt Général des rebelles fut le seul chef assez fou pour se faire tuer en

(1) "Nouvelle compagnie de volontaires 8 décembre 1837"
(inscription dans la marge)

faveur d'une cause et resta à son poste et présent au pays. Les (...) devaient alors appartenir au G. Colborne sous les coups duquel il tomba percé! Desmarais fut pris une seconde fois et mis en prison.

Jusqu'au 10, une nouvelle compagnie de milice volontaire fut formée à Montréal sous le commandement du Lt Colonel Dyer et du major Louis Guy de Montréal. Elle se divisait en dix bandes de 84 hommes chacune.

Une de ces bandes sous le commandement du Capt Maxime Globensby, Basile Choquet, Eustache Cheval et Eustache M'kay toute composée de volontaires de St Eustache, seule paroisse qui aît fourni des volontaires aidant les troupes et la plus maltraitée de toutes les paroisses de la Province; une de ces bandes dis-je était présente au combat qui eut lieu à St Eustache le 14. de ce même mois de décembre 1837. Ceci prouve que si le gouvernement Gosford eut voulu aussi aider les gens paisibles que la rebellion n'aurait pas eu lieu à St Eustache par exemple on avait demandé, dès le mois de juin, un seul piquet de soldats pour former les loyaux à pouvoir défendre leur paroisse contre les rebelles du dehors car la grande majorité était loyale comme on l'a prouvé jusqu'à l'évidence dans le journal des Evénemens de St Eustache et comme le prouve le nombre de 84 volontaires de cette seule paroisse. Girod et Chénier venant de St Benoit l'un plutôt l'autre plus tard mais tous deux étrangers à St Eustache sont la cause des troubles dans cette paroisse. Mr Scott, Féré étaient revenus ou plutôt étaient choqués qu'on fut assez gauches pour prendre les armes sans aucun plan ni moyens quelconques de soutenir une lutte.... Sur ces entrefaites (1) le Lt Col. Gore retourna à St Denis où il ne trouva aucune résistance et brula les propriétés du Dr Nelson et remporta je suppose le

(...) mot illisible (n.d.l.r.)

(1) "Le Col. Gore 1837, Swanton, Moor's Corner, Julien Gagnon meurt 10 décembre - Chartrand mort" (inscription dans la marge)

canon et les autres pièces qu'il y avait laissés dans son épouvan-
te; il se rendit de là à St Charles et y brula les bâtimens de
quelques chefs de cette localité et de St Denis. Ces faits ne
sont pas capables de hausser un homme quelconque dans la pensée
d'un individu qui connaît l'honneur.

Les réfugiés aux Etats au nombre de 84. tentèrent dans leur ré-
union à Swanton une rentrée en Canada mais ils furent refoulés par
500 volontaires qui se trouvaient à Moor's Corner c'était encore
une de leurs échauffourées de se faire tuer en détails sans avoir
le bon sens de concentrer leurs forces et d'avoir des ramifications
dans leur pays au moins pour les jours de malheurs. Mais c'était
une spécialité remarquable chez les insurgés de cette (...) que
de semblables hors d'oeuvres. Ces volontaires étaient de Missis-
quoi Bay; l'action eut lieu le 12. de décembre et Lucien Gagnon y
fut tué. Dans une version des loyaux on met le nombre des volon-
taires à six (...) et celui des Rebelles à 150. Je crois le pre-
mier comme plus vraisemblable.

Le 30. novembre l'infortuné Chartrand volontaire de St Jean
fut impitoyablement massacré près de la grande ligne de l'Acadie,
par des rebelles, qui le crurent espion mais qui ne l'était pas.
Nous voyons un juré acquitter les coupables de ce meurtre, malgré
des preuves assez évidentes pour les faire condamner suivant les
uns et insuffisantes suivant les autres: les préjugés doivent être
en faveur des jurés; dans ce procès et alors nous ne citerons pas
ceux qui s'y trouvèrent compromis.

(...) mot illisible (n.d.l.r.)

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE DEUX-MONTAGNES

Buts :

- a) promouvoir l'étude de l'histoire et de la généalogie dans le comté de Deux-Montagnes ;
- b) travailler à la recherche, à la compilation et à la conservation des documents relatifs à l'histoire ;
- c) aider de son influence ceux qui se livrent à des travaux historiques et leur fournir, si possible, les documents jugés opportuns ;
- d) observer, étudier, appuyer et lancer au besoin les mouvements de conservation de monuments historiques ;
- e) établir, organiser et administrer un musée historique et un centre d'art ;
- f) recueillir, collectionner et exposer tous objets antiques, par gratitude envers les aïeux et pour divulguer les modes et conditions de vie ancestrales ;
- g) recevoir tous dons qui intéressent ou consolident la Société ;
- h) maintenir toutes relations avantageuses avec d'autres sociétés ;

Devise : L'histoire réfléchit le passé, éclaire l'avenir.

Pour devenir membre, une cotisation annuelle de \$10 est exigée.

Vous êtes prié d'expédier votre chèque ou mandat de poste à :

Société d'histoire de Deux-Montagnes
Case postale 204
Saint-Eustache (Québec)